

Destinataires :

- **Membres des conseils départementaux**
- **Directeurs des délégations départementales**
- **Directeurs régionaux**

Pour information :

- *Conseil d'Administration*
- *Direction générale*
- *Directeurs de structures et services*

N° 006-2015/Pdt
AR-YB/VR

Chers amis,

A moins d'un mois des 10 ans de la loi du 11 février 2005, l'APF est plus que jamais mobilisée sur l'accessibilité. Face à un tableau politique sombre, nous avons durant ces derniers mois mené partout en France de nombreuses actions qui ont permis de bouger les lignes, je vous en remercie.

Nos mobilisations locales, les plus de 10 000 interpellations qui ont été adressées aux parlementaires via internet et nos actions au niveau national ont permis de faire entendre notre exaspération et d'affirmer notre détermination. Pour preuve, de nombreux parlementaires nous soutiennent et plus de dix députés fortement engagés sur l'accessibilité déclarent publiquement qu'ils ne voteront pas l'ordonnance de ratification en l'état. Pour preuve encore, la ministre Ségolène Neuville qui a fait savoir, à l'occasion d'une rencontre avec le comité d'entente, qu'elle était en discussion avec les parlementaires pour que des amendements soient déposés au moment du débat.

Vous vous en doutez, alors que nous sommes dans la dernière ligne droite, il est hors de question de baisser la garde. Bien au contraire ! De nouvelles actions sont en préparation dans tout le réseau et la mobilisation des parlementaires doit se poursuivre et se renforcer à tous les niveaux. Nous devons peser de tout notre poids dans ce débat.

Au plan national, la semaine anniversaire des 10 ans de la loi sera l'occasion d'une prise de parole forte par l'APF et les associations du comité d'entente. Une grande conférence de presse est programmée le 10 février au cours de laquelle nous dévoilerons les résultats de l'enquête sur l'évolution des conditions de vie des personnes en situation de handicap depuis 10 ans. Nous utiliserons cette tribune pour dénoncer avec véhémence les reculs subis et exiger l'infléchissement politique nécessaire à la satisfaction de nos attentes légitimes.

.../...

Toujours sur le plan interrassociatif, l'APF a été ces derniers mois la cheville ouvrière du nouveau « Collectif pour une France accessible » regroupant déjà 34 associations d'horizons divers. Ce collectif est en action : son plaidoyer et une lettre ouverte au président de la République sont en cours de finalisation. En outre, une action de terrain le 11 février devant l'Assemblée nationale est également en préparation. Et nous appelons à ce que cette action nationale du Collectif soit relayée dans vos régions et départements.

Comme vous, l'ensemble du conseil d'administration de l'APF se mobilise au quotidien pour que 2015 ne soit pas l'année noire de l'accessibilité. Nous sommes convaincus que les efforts qu'il nous faut fournir ne seront pas vains, c'est pourquoi nous devons durant les prochaines semaines, plus que jamais, faire ce que nous avons toujours fait : affirmer, protester, construire, convaincre.

Amicalement,



Alain ROCHON